



9^{ème} Rencontre des Renault d'Avant Guerre

**En TOURAINE
Ascension 2020
(du 21 au 24 mai 2020)**

BULLETIN d'INSCRIPTION

A retourner, accompagné des deux chèques, avant le 20/12/2019 à :

Gilles MERCIER – 31, avenue de Pierruche – 37600 PERUSSON
Tél : 06.85.26.17.52

NOM & Prénom : ..
Pseudo Forum (éventuellement) :
Adresse
complète :
Téléphone portable :
Mail : .
Véhicule engagé : Marque : Type/carrosserie : .. Année : ..

L'envoi de ce bulletin signé, accompagné du règlement sous forme **de 2 chèques**, vaut engagement pour la **Rencontre**. Un 1^{er} chèque d'acompte encaissé à la réservation et un 2nd chèque (solde) encaissé début mai 2020. (pour les équipages hors France, règlement par virement, nous contacter pour les coordonnées bancaires)

La Formule « tout compris » est nommée « **Nervastella** ». Quelle que soit la formule choisie, vous aurez droit au petit cadeau de bienvenue, à la plaque Rallye et à toutes les activités prévues au programme.

FORMULE(s) choisie(s) : **Nombre de participants :**

Tarif suivant tableau ci-dessus :

€

Chèques à l'ordre de l'association « Les Renault d'Avant Guerre »

Règlement de la Rencontre :

1. Généralités :

Ceci est le 9^{ème} rassemblement du forum « Les Renault d'avant guerre ».
Il s'agit d'un rallye promenade et en aucun cas d'une épreuve de vitesse. Aucun classement ne sera effectué.

2. Programme :

Programme de la manifestation suivant la présentation ci-jointe.

3. Modalités d'inscription :

Manifestation ouverte aux membres du forum, et à tout propriétaire d'une Renault d'avant guerre, ayant retourné leur bulletin d'inscription dans les délais. Chaque conducteur devra être titulaire d'un permis de conduire, valide pour la catégorie du véhicule conduit, à la date de la manifestation.

4. Déroulement de la manifestation :

Les horaires définis par les organisateurs doivent être suivis. Ils seront remis au départ de la manifestation avec une plaque de rallye. Il ne s'agit en aucun cas d'une épreuve de vitesse, il n'y a pas de classement. Les participants devront se conformer aux prescriptions du code de la route, arrêtés municipaux ou préfectoraux des agglomérations traversées. Ils devront également respecter les instructions, données par les organisateurs pour faciliter le bon déroulement de la manifestation.

5. Réclamations :

En raison du caractère convivial et amical de la manifestation, aucune réclamation ne sera admise.

6. Assurances :

Les participants restent seuls responsables des dégâts qu'ils pourraient causer. Leur véhicule doit être assuré et avoir un contrôle technique valide.

7. Application du règlement et des règles de conduite :

Du fait de son inscription, chaque participant est considéré comme adhérent au présent règlement et accepte de se conformer aux décisions de l'organisation.

Le

à..... Signature